

LE LECTIONNAIRE BIBLIQUE DE L'OFFICE

Un lectionnaire pour l'office ?

C'est à matines que l'Eglise romaine d'avant Vatican II avait gardé la lecture biblique la plus étendue, la plus variée, la plus continue. Le Bréviaire romain offrait pour chaque jour de l'année (sauf les fêtes de carême et quelques autres) une lecture biblique assez longue ; tous les livres de l'Ecriture y figuraient, excepté l'évangile, réservé à la messe. A dire vrai, la réalité n'était pas aussi satisfaisante que la première apparence que nous venons de décrire. Certains livres (surtout les livres historiques) faisaient l'objet d'une lecture détaillée, lente et monotone (on suivait ainsi les Maccabées pendant tout le mois d'octobre) ; d'autres étaient si brièvement entrevus qu'on n'en retenait rien : jusqu'à Jean XXIII, il arrivait qu'à la fin de novembre on lise le même jour les cinq ou six premiers versets de trois petits prophètes. Le système en vigueur avait en effet un étrange attachement pour le début des livres et le début des chapitres : on semblait commencer sans idée préconçue, et on s'arrêtait quand le temps disponible était achevé... Comment en était-on arrivé là ? Ce n'est pas le lieu d'entreprendre une étude historique, qui sans doute montrerait comment les époques successives ont compris la lecture d'Ecriture et son importance.

En tout cas le lectionnaire de l'office avant la réforme liturgique offrait l'image — sans doute bien déformée mais non méconnaissable — d'une certaine manière de lire la Bible à l'office, en prenant les livres les uns après les autres pour s'en nourrir, alors qu'à la messe la lecture était toujours morcelée, occasionnelle, liée à telle ou telle célébration : les traces de lecture semi-continue des épîtres qui subsistaient aux dimanches après la Pentecôte n'étaient repérables que pour les initiés. Bref cette lecture de l'office était un trésor ; on ne pouvait que souhaiter de la voir

restaurée et amplifiée. C'est tout naturellement ce que décida le Concile, brièvement mais clairement : on remplacerait matines par un office qu'on pourrait célébrer à n'importe quelle heure du jour (notre « office de lecture » — le mot n'est pas dans le texte conciliaire), et qui comporterait « un moins grand nombre de psaumes et des lectures plus étendues » (Constitution sur la Liturgie, 89) ; la lecture de l'Écriture serait « organisée de telle sorte qu'il soit facile d'accéder plus largement au trésor de la parole divine » (*ibid.*, 91). Et c'est ainsi que s'engagea le travail du « Coetus de lectionibus biblicis officii » qui commença dès 1964.

Il apparut d'emblée que le lectionnaire de l'office devait tenir compte du lectionnaire, ou plutôt des lectionnaires de la messe, dominical et ferial, et cela d'autant plus que ces trois lectionnaires reposaient désormais sur le même principe, celui de la lecture continue (ou semi-continue), réservé précédemment à l'office. Il n'y avait pas lieu de tenir compte des lectionnaires prévus pour les messes du sanctoral ou des célébrations occasionnelles (messes votives, messes pour diverses circonstances, messes rituelles) : on avait là des choix liés comme précédemment à des circonstances données, sans continuité. En revanche, les diverses filières de lecture suivie ne pouvaient s'ignorer mutuellement. Comment les harmoniser ?

Au premier abord, on pouvait être séduit par une méthode de complémentarité ou d'« emboîtement » : on aurait pris à une période donnée un livre biblique dont aurait lu l'essentiel le dimanche, d'autres passages importants aux messes de semaine, d'autres encore (ou la totalité du livre) à l'office. Ce système n'est pas exclu en principe, on l'a même de fait employé en deux occasions : au temps pascal avec les Actes des Apôtres¹ et en Avent avec Isaïe². Mais on ne pouvait le généraliser pour diverses raisons, dont la présentation détaillée alourdirait fort cet exposé. Notons seulement que le cycle de trois ans, qui apparut assez rapi-

1. Le lectionnaire dominical a ici chaque année des textes isolés, qui évoquent les aspects essentiels de la vie des premiers chrétiens plutôt qu'une histoire suivie. Le ferial a une lecture semi-continue ; un an sur deux, l'office commence en même temps une lecture continue. Cette dernière ne tarde pas à prendre de l'avance grâce à la longueur des péripécies, si bien qu'ensuite les lectures de la messe ont été préparées et situées dans leur cadre par la lecture faite à l'office les jours précédents.

2. Les choses sont ici moins organiques que pour un récit comme celui des Actes. Un certain nombre de textes sont liés par leur nature au mystère de l'Avent et de Noël ; ils se retrouvent à différents moments de ce temps dans les divers lectionnaires. Il peut y avoir une fois ou l'autre une impression de répétition.

dement s'imposer pour la messe dominicale, ne pouvait être adopté pour les autres lectionnaires sous peine d'une énorme surcharge ; que d'autre part certains livres occupaient le dimanche une période très longue, rendant impossible un synchronisme avec des lectionnaires quotidiens (on lit le dimanche l'épître aux Romains pendant 16 semaines, comment étaler une lecture quotidienne sur un temps pareil ?) ; enfin pour l'Ancien Testament le dominical ne prévoyait pas de lecture continue, ce qui excluait toute harmonisation avec d'autres lectionnaires. Même pour les deux lectionnaires quotidiens (fériel de la messe et office), une telle mise en parallèle apparut assez vite impossible. Le lectionnaire de l'office devait donc être indépendant de ceux de la messe, et si l'on tenait compte de ceux-ci pour établir celui-là, ce serait en vue d'accentuer cette indépendance, en évitant le plus possible que les mêmes livres soient lus de part et d'autre à des périodes trop rapprochées.

Mais fallait-il vraiment maintenir ces trois filières, si la messe adoptait désormais le système qui faisait naguère l'originalité de l'office et l'intérêt propre de son lectionnaire ? En fait, chacun des lectionnaires entend répondre aux besoins d'une certaine partie du peuple de Dieu, et cela dans des conditions qui supposent des priorités. Il fallait d'abord donner aux membres de l'assemblée dominicale une nourriture substantielle et adaptée. Il fallait ensuite assurer à ceux qui participent quotidiennement à l'Eucharistie une alimentation spirituelle plus abondante, comportant en particulier les quatre évangiles dans leur totalité (ou presque), et établissant avec l'Ancien Testament un contact moins fragmentaire que le dimanche. Mais il restait encore place pour autre chose, à l'usage de ceux qui pouvaient désirer plus, en fonction de leur consécration, de leur vocation ou de leur goût de la parole de Dieu. L'Évangile était déjà donné en entier à l'étape précédente, mais le reste du Nouveau Testament n'y était lu que par extraits ; n'était-il pas important de procurer l'occasion d'une lecture intégrale de textes qui ont leur cohérence interne et leur mouvement propre, si bien que toute omission les défigure forcément ? Et pour l'Ancien Testament, la possibilité de péricopes d'une certaine longueur permettrait de mieux présenter certains textes ; les livres qu'on avait cru bon de laisser de côté entièrement ou presque au férial de la messe retrouveraient ici leur place ; on donnerait pour l'office les passages significatifs de tous les livres de l'Ancien Testament

sans exception. Il existait donc une gradation entre les lectionnaires et une originalité de chacun d'eux.

Il reste pourtant une difficulté. Elle vient du fait qu'il n'est pas proposé aux plus « riches » de choisir, mais d'accumuler. Les mêmes personnes se trouvent alors engagées à la fois dans des enchaînements multiples. Prenons un peu au hasard le mois de juillet 1971, représentant les 13^e à 17^e semaines du temps ordinaire. Au titre du lectionnaire dominical (année C), on lit l'évangile de saint Luc (ch. 9 à 11) et la fin de l'épître aux Galates, puis l'épître aux Colossiens. Avec le lectionnaire ferial (années impaires), on suit aux messes de semaine la Genèse et l'Exode, avec l'évangile de saint Matthieu (ch. 8 à 14). A l'office (années impaires) on trouve les livres de Samuel et des Rois. Tel est normalement le programme des prêtres et des communautés religieuses pour ce mois ; n'est-il pas bien lourd ? Après avoir été sevrés de la parole de Dieu dans la liturgie, ne serons-nous pas bientôt saturés ? Plusieurs se posent la question, et non sans motif.

Cette accumulation sera diversement ressentie suivant les situations. Tel prêtre attachera une importance majeure à son homélie dominicale et la mûrira au long de la semaine ; seul ou presque en semaine, il se sentira dispersé et gêné par les deux autres lectionnaires. Tel autre aura en semaine un petit groupe vivant, avec lequel le lectionnaire de semaine sera occasion d'homélies ou de partages nourrissants ; il aura peu de goût à se retrouver seul avec le lectionnaire de l'office. Tel autre encore célébrera au long de la semaine avec des groupes différents, pour lesquels il usera volontiers des diverses possibilités de choix qui lui sont offertes (messes votives, choix dans les communs du sanc-toral, séries de textes permettant une initiation) ou simplement reprendra plusieurs fois dans la semaine le ou les textes les plus riches du ferial ; après ces lectures dispersées, commandées par ses choix pastoraux, il sera heureux de trouver dans le lectionnaire de l'office une continuité et une gratuité qui lui auront manqué par ailleurs ; ce sera peut-être pour lui le moment d'une *lectio divina* qui prendra dans sa vie une place essentielle. C'est sans doute dans certaines communautés religieuses que les questions se poseront avec le plus d'acuité. En effet, on sera porté à y attribuer un grand sérieux à toutes les célébrations. Les trois lectionnaires y seront proclamés au chœur dans des conditions à peu près semblables. L'amour de l'Ecriture pourra certes s'y trouver comblé par la richesse des propo-

sitions diverses, où chaque personne pourra faire son choix et approfondir ce qui lui convient le mieux. Mais en d'autres cas, l'impression de surcharge se fera sentir fortement, et on soulignera le besoin d'une plus grande unité.

C'est en fonction de telles réactions que nous voudrions lancer une suggestion, insuffisamment mûrie sans doute, et dont la valeur devrait naturellement être vérifiée par l'expérience. Certaines communautés ne pourraient-elles pas bâtir leurs célébrations autour des deux pistes les plus riches — nous voulons dire d'une part la lecture complète de l'Évangile proposée pour chaque année par le lectionnaire ferial de la messe, et d'autre part la lecture du reste de l'Écriture sur deux ans présentée par le lectionnaire de l'office ? On aurait ainsi le maximum de richesses, ne laissant tomber que peu de chose sur l'ensemble des lectures contenues dans les livres (quelques péricopes de l'Ancien Testament qui figurent au ferial et ne se retrouvent ni au dominical ni à l'office). Le dimanche, le lectionnaire dominical introduirait un élément de variété, et surtout de communion avec l'ensemble de l'Église. Cela supposerait une réflexion sur la place relative dans une journée de la liturgie de la parole de la messe et de l'office de lecture ; il faudrait alors voir comment réaliser (et faire approuver par l'autorité) une modification des rubriques³. Ce n'est là qu'une ébauche proposée en toute modestie. Mais il serait intéressant de savoir si cela satisferait certains et les aiderait à unifier leur vie sans appauvrir leur rencontre avec la Parole de Dieu.

Car une chose apparaît certaine — elle est, croyons-nous, dans la ligne la plus profonde de la réforme liturgique : le lectionnaire de l'office, comme tout autre élément de la liturgie, doit être occasion de rencontre joyeuse avec le Seigneur et non surcharge, complication ou cause d'irritation.

3. L'*Institutio generalis* prévoit la possibilité de célébrer avant la messe les différentes heures de l'office ; dans ce cas la lecture brève de l'office est omise, et la psalmodie prépare les lectures de la messe. Mais l'office de lecture est exclu d'un tel dispositif. Le § 98 déconseille fortement la combinaison entre cet office et la messe. Au cas où exceptionnellement cela aurait lieu, on doit faire bout à bout toutes les lectures, celles de l'office (biblique et patristique), puis celles de la messe. Cela est bien peu satisfaisant et ne correspond pas à ce que nous suggérons ici.

Les deux lectionnaires du nouvel office.

Il est temps de présenter plus concrètement ce qui nous est proposé. Et aussitôt, la lecture de l'*Institutio generalis* (§ 143-155) nous apporte une surprise. Il y est en effet question non pas d'un lectionnaire, comme le suppose tout ce que nous venons d'écrire, mais de deux : l'un sur un an, « qui figure dans le livre de la liturgie des heures » ; l'autre sur deux ans publié en supplément (§ 145). Il y a lieu d'expliquer maintenant cette dualité inattendue.

Ce que le *coetus* a longuement élaboré est bien un plan de lectures pour deux ans. Une pareille disposition résultait nécessairement du propos de départ lui-même. Le lectionnaire ferial de la messe comportant (pour la première lecture, non pour l'évangile) une répartition sur deux ans, comment avoir à l'office un lectionnaire plus étendu sans adopter un cycle au moins aussi long, même en admettant que les péricopes de l'office pourraient être nettement plus longues que celles de la messe ? Il apparut même qu'il fallait avoir un cycle de deux ans non seulement pour le temps ordinaire, mais aussi pour les temps privilégiés (où les lectures de la messe sont les mêmes tous les ans).

Mais une fois ce plan établi, il fallut éditer le bréviaire typique en latin, qu'on voulait complet et d'un volume raisonnable. On jugea alors qu'on ne pouvait y faire figurer deux lectures bibliques pour chaque jour de l'année. On entreprit donc assez hâtivement une réduction, en vue d'imprimer un cycle de lectures pour une seule année. Cependant, on ne voulut pas perdre le bénéfice du travail et de sa cohérence : les références du projet sur deux ans sont donc publiées en appendice avec les répons correspondants, chacun ayant la faculté de suivre l'un ou l'autre des deux cycles. C'est d'ailleurs le cycle sur deux ans qui est décrit en détail dans l'*Institutio generalis* (§ 146-152), qui donne ensuite (§ 153) des indications très brèves sur les principes utilisés pour la réduction à un an. Le lectionnaire de deux ans garde donc une certaine priorité, et c'est lui que nous présenterons d'abord.

Le lectionnaire « complet ».

Pour comprendre ce lectionnaire, il est sans doute utile de rappeler les étapes de son élaboration.

Le premier stade concerna l'Ancien Testament. En effet, on pensait alors que le Nouveau serait suffisamment lu à la messe, et que l'Office devrait se limiter à l'Ancien. Avant d'envisager quelque répartition que ce fût, on procéda à un examen systématique de la Bible pour y relever les textes qui mériteraient d'être lus. Ce travail de découpage visait à noter les passages importants, et aussi à y déterminer des péricopes de longueur raisonnable. On s'aperçut qu'en particulier pour les récits il était souvent utile d'omettre des versets ; sinon, on aurait dû, ou bien couper par le milieu avec une « suite au prochain numéro », ce qui n'était généralement pas souhaitable (encore qu'on l'ait fait en quelques cas), ou bien renoncer purement et simplement à tel épisode parce que le texte était trop long. Le même problème se posait d'ailleurs pour d'autres textes très amples, comme les longues visions d'Ezéchiel et de Daniel. Une liste de péricopes fut ainsi finalement établie, où l'on avait noté ce qu'il ne fallait à aucun prix laisser de côté, et inversement ce qu'on pouvait négliger sans grave dommage.

La réflexion sur l'ensemble avait progressé parallèlement, et on avait compris que la messe ne présenterait du Nouveau Testament que des extraits, si bien que le lectionnaire de l'office aurait un rôle original, voire irremplaçable, en donnant les livres en entier, sans coupure. Il faudrait seulement faire un découpage raisonnable, tenant compte à la fois des structures de la pensée et du nombre des jours disponibles. L'Évangile fut exclu de ce découpage : en effet, le lectionnaire de l'office n'aurait eu ici aucune véritable originalité, et d'autre part la tradition romaine n'a jamais comporté de lecture suivie de l'Évangile à l'office. Certains pourront regretter de ne pouvoir lire et méditer l'Évangile dans le cadre particulier de l'office de lecture, avec le mode d'approfondissement qu'il permet. Il faudra sans doute envisager de satisfaire une pareille requête, mais dans ce cas on pensera plutôt à un cycle de lecture évangélique autonome, et le découpage établi pour le lectionnaire ferial pourra servir de base. Pour l'instant, l'*Institutio generalis* signale qu'on ne lit pas l'Évangile à l'office (§ 144).

Ces travaux préliminaires s'achevèrent pendant que s'élaborait le lectionnaire de la messe. On put alors établir celui de l'office de façon à respecter le principe de deux lectionnaires indépendants, évitant de lire le même livre de part et d'autre à trop brève distance⁴.

Une première étape fut le choix des lectures pour les *temps privilégiés*, compte tenu des usages traditionnels et de l'esprit propre à chaque temps.

L'Avent a toujours été dominé par la lecture d'Isaïe ; quelques rencontres avec les autres lectionnaires étaient ici inévitables. Tandis que le « livre de la Consolation » (Is 40-51) était réparti par moitiés entre les deux années pour la semaine privilégiée du 17 au 24 décembre, on prenait les lectures des premières semaines dans le début du livre, en les complétant pour l'une des deux années par le livre de Ruth (messianique puisque centré tout entier sur les origines de la lignée davidique) et d'autres textes messianiques : prophéties de Nathan et Michée.

Le temps de Noël supposait des lectures joyeuses, dominées par le mystère d'amour qu'est l'Incarnation ; on répondit à cette exigence par le choix de deux livres très différents pour les deux années : l'épître aux Colossiens et le Cantique des cantiques.

Pour l'Épiphanie, on revient à la fin du livre d'Isaïe, dont les derniers oracles, avec leur ambiance triomphale, sont répartis entre les deux années et complétés par deux textes de Baruch.

Pour le Carême, il existait une tradition très ancienne, qui subsiste, quoique singulièrement estompée, dans le dernier état du bréviaire romain : celle d'une catéchèse fondamentale préparant à la pâque du Christ par la méditation de la pâque juive et de la marche d'Israël de l'esclavage vers la liberté, où se révèle le Dieu Sauveur. Pour les années paires, on lit donc l'Exode, le Lévitique et les Nombres ; aux années impaires, on lit la méditation théologique et spirituelle sur l'exode qu'est le Deutéronome, puis l'épître aux Hébreux qui souligne un autre aspect de la préparation pascale avec son insistance sur le sacrifice du Christ et le cheminement de la foi. La semaine sainte a chaque année ses lectures propres : tirées des poèmes du Serviteur, des Lamentations, de Jérémie et de l'épître aux

4. En fait le déroulement des travaux comporta bien des étapes qu'il est inutile de retracer ; nous n'en donnons que le schéma, pour autant que c'est utile à la compréhension du résultat.

Hébreux, elles sont centrées sur le mystère de la souffrance et du salut.

Quant au temps pascal, on y a fait des choix qui rejoignent ceux de l'ancien bréviaire et du lectionnaire de la messe. L'une des années suit d'un bout à l'autre le livre des Actes, où le témoignage de la Résurrection s'affirme et se répand à travers le monde ; les longs récits de la fin du livre, difficiles à découper en courtes péripécies pour la messe, y prennent toute leur place. Pour l'autre année se succèdent les livres auxquels le lectionnaire dominical emprunte la seconde lecture pour les trois années : première épître de Pierre, Apocalypse, épîtres de Jean.

Restait à répartir au mieux le reste de la Bible entre les 34 semaines du *temps ordinaire*. Pour les épîtres, il n'était pas inutile de respecter à peu près l'ordre chronologique ; on voulait aussi alterner avec l'Ancien Testament pour avoir une certaine variété, sans avoir pourtant des changements perpétuels. L'exigence d'éviter le rapprochement avec le lectionnaire ferial apportait d'autres impératifs. Compte tenu de tous ces éléments, on assura une répartition qui ne posait pas de gros problèmes.

Pour l'Ancien Testament, on voulut éviter l'impression de dispersion pour souligner au contraire la dimension historique de la révélation et la préparation progressive d'Israël à la venue du Christ. C'est pourquoi toute la lecture d'Ancien Testament des années impaires est conçue comme un ensemble unique : de l'entrée en Terre Promise à l'exil, les livres historiques, de Josué à 2 Rois, forment une trame dans laquelle s'insèrent à leur date (au moins approximative) les prophètes d'Amos à Ezéchiel. Restaient pour l'autre année deux ensembles très inégaux : la Genèse d'une part, et d'autre part le bloc important et divers de la littérature postexilienne, où les récits, cette fois moins nombreux et très fragmentaires, ne permettaient pas d'assurer un cadre continu et cohérent. Les sapientiaux, les derniers prophètes, les récits édifiants de Tobie, Judith et Esther prennent place ici à leur date probable ; les Maccabées et Daniel achèvent l'ensemble, évoquant à la fois la rencontre avec l'hellénisme à l'approche de l'ère chrétienne et l'eschatologie.

Le lectionnaire « abrégé ».

Cet édifice assez simple mais assez fortement charpenté, lentement élaboré et mûri au long des années, n'était pas très facile à réduire de moitié, ce qui remettait en cause certains principes de base, en particulier celui de la lecture intégrale du Nouveau Testament. *L'Institutio generalis* décrit ainsi les choses : « Quant au cycle d'une seule année, il a été abrégé de telle sorte qu'on lise chaque année des morceaux choisis de la Sainte Ecriture, en tenant compte du double cycle des lectures de la messe pour qu'ils viennent le compléter. »

Comment se présente finalement l'ensemble ?

Pour les *temps privilégiés*, on a employé une solution simple, celle de choisir l'une des années du lectionnaire complet pour l'Avent (lectures des années impaires : Isaïe seul, le livre de la Consolation étant ainsi représenté par sa seconde moitié), pour Noël et Epiphanie (Colossiens et fin d'Isaïe) et pour le temps pascal (Pierre, Apocalypse, épîtres de Jean, pour éviter d'avoir chaque année les Actes en parallèle avec la messe). Quant au Carême, on a notablement abrégé la lecture de l'Exode, du Lévitique et des Nombres pour laisser place ensuite à une lecture de l'épître aux Hébreux amputée de cinq chapitres (4, 5, 9, 11 et 13).

Quant au *temps ordinaire*, on a essayé pour l'Ancien Testament de donner l'essentiel de la plupart des livres. Seuls sont absents la Genèse et Tobie (lus assez largement à la messe), le Cantique des cantiques, et trois petits prophètes : Jonas (lu à la messe), Nahum et Abdias. Pour Samuel et les Rois, plutôt que des extraits dispersés, on a préféré donner en entier deux ensembles importants du lectionnaire complet : l'histoire de David (1 S 16 à 1 R 2) et celle d'Elie (1 R 16 à 2 R 2). Il serait fastidieux d'analyser de près les réductions imposées à la lecture des différents livres ; elles sont évidemment fort importantes.

Pour saint Paul, on a donné quelques épîtres en entier plutôt que des extraits de toutes, et on a choisi des épîtres correspondant aux diverses époques de la vie de l'Apôtre : 1 et 2 Thessaloniens, Galates, 2 Corinthiens, Philippiens, 1 Timothée. Compte tenu de ce qu'on lit aux temps privilégiés, voici la liste des livres du Nouveau Testament qui ne figurent pas dans le lectionnaire abrégé : Actes, Romains,

1 Corinthiens, Ephésiens, 2 Timothée, Tite, Philémon, 2 Pierre, Jude.

Quel jugement porter sur ce travail ? Le choix certes n'est pas absurde. Il nous semble même que la première année où on l'utilisera, on trouvera que l'ensemble est intéressant, riche et varié. Mais à la longue, ne souffrira-t-on pas des omissions ? Est-il raisonnable de relire pendant toute une vie la même moitié de saint Paul ?

Un nouveau type de répons.

Les lectures de l'office étaient traditionnellement accompagnées de répons qui suivaient et interrompaient la lecture, généralement divisée en trois. Ces répons étaient liés de manière assez générale au temps liturgique ou à la série de lectures en cours, mais il n'était pas rare de voir une lecture accompagnée d'un répons tiré d'une partie de l'Écriture fort éloignée, sans autre motif que celui du déroulement mécanique d'une série de répons. On lisait par exemple le récit de la première déportation (2 R 24) avec un répons évoquant la vocation de David, ou Sophonie avec un répons tiré de Daniel (respectivement au vendredi de la 11^e semaine après la Pentecôte et au mercredi de la 5^e semaine de novembre). Ces répons pouvaient avoir une grande valeur musicale (mais bien rares étaient les lieux où on les chantait tous les jours) ; simplement lus, ils ne faisaient que détourner l'attention. On ne pouvait les garder tels quels.

On décida pourtant de ne pas les supprimer, mais de les concevoir de façon assez nouvelle, comme éléments de méditation choisis pour chaque lecture et exactement adaptés à elle. Il s'agissait donc de retenir une phrase centrale du texte pour s'en nourrir plus spécialement, ou de prendre ailleurs dans la Bible un passage faisant écho à celui qu'on vient de lire : il paraissait spécialement important d'éclairer les textes d'Ancien Testament (surtout ceux qu'on risquait de lire de façon purement historique et anecdotique) en montrant comment ils s'accomplissaient dans le Nouveau.

Il y eut là un important travail. Il fallait rassembler quelque 800 répons, suffisamment riches et poétiques, utilisables tant pour la récitation chorale que pour la méditation personnelle (où l'élément de répétition peut naturellement être omis). Des répons du bréviaire romain ou de

liturgies anciennes d'Occident furent utilisés, tels quels ou modifiés ; beaucoup d'autres furent entièrement créés à partir du texte et des rapprochements qu'il suggérait.

Sans attendre d'avoir en main le nouveau bréviaire et son appendice, on pourra trouver quelques échantillons des nouveaux répons dans les tableaux de références publiés avec « Prière du temps présent », où ont été reproduits non pas (faute de place) tous les répons, mais ceux des dimanches et ceux de quelques fêtes et solennités. En voici seulement trois exemples.

Avec l'éloge de la sagesse donnée par Dieu qui inaugure le Siracide, on a repris un répons de l'ancien bréviaire de Cluny ; il combine trois phrases du texte (Si 1, 1.6.10.), qui soulignent le thème central de la lecture et aident à la méditer :

La racine de la Sagesse, à qui fut-elle révélée ? Ses ressources, qui les connaît ? Le Très-Haut l'a répandue en toute chair. + Il l'a distribuée à tous ceux qui l'aimaient. - Toute sagesse vient du Seigneur, elle est près de lui à jamais. + Il l'a distribuée...

Pour le texte sur les prophètes en Dt 18, il convenait de souligner qu'on a là le point de départ d'une grande attente, et que le Christ a été reconnu comme le grand Prophète dont on lisait ici l'annonce. On a repris un répons d'un ancien bréviaire bénédictin qui rapproche Dt 18, 18 et Jn 6, 13. Il y ajoute comme transition Lc 20, 13 (tiré de la parabole des vigneronniers homicides), rapprochement un peu artificiel qu'on aurait hésité à faire aujourd'hui, mais qu'on a gardé sous la forme proposée par ce texte ancien :

Je leur susciterai un prophète du milieu de leurs frères, je mettrai mes paroles dans sa bouche ; + il leur dira tout ce que je lui commanderai. - Je vais envoyer mon Fils bien-aimé. C'est lui le prophète qui doit venir dans le monde. + Il leur...

Enfin pour les adieux de Paul aux anciens d'Ephèse (Ac 20), la présentation du ministère qu'on y trouve était belle par elle-même, mais le répons qui a été composé a voulu l'éclairer par le rapprochement d'une phrase d'épître (1 Co 4, 2 ajouté à Ac 20, 28).

Soyez attentifs à tout le troupeau : l'Esprit Saint vous a établis gardiens. + Pour conduire l'Eglise de Dieu, acquise par le sang du Fils de Dieu, alléluia, alléluia. - Tout

ce qu'on demande à des intendants, c'est que chacun soit trouvé fidèle. + Pour conduire...

L'usage dira la valeur de cet ensemble, sans doute fort inégal. Mais il semble qu'on ait là un élément important pour l'approfondissement religieux de la lecture.

Faut-il éditer le lectionnaire de l'office ?

Ce lectionnaire étant promulgué, il faut évidemment le mettre à la disposition de ceux qui célèbrent l'office. Mais de quelle manière ? L'habitude et un souci de commodité font penser aussitôt au livre où on trouvera pour chaque jour la lecture du lectionnaire « abrégé » (c'est ce que propose le nouveau bréviaire latin) ou les deux lectures du lectionnaire « complet ». Cela paraît spécialement utile lorsque le texte comporte une ou plusieurs coupures. Accompagnée d'un titre et suivie de son répons, chaque péricope fait ainsi un tout, bien inséré dans la célébration du jour.

Et pourtant, cette formule n'est pas la seule, ni peut-être la meilleure. L'*Institutio generalis* semble bien envisager une autre hypothèse, puisqu'elle suggère de lire si l'on veut les versets omis (§ 155) : cela suppose évidemment que la lecture se fasse dans une bible. Et de fait, il s'agit de *lectio divina*, il s'agit de familiarité avec l'Écriture, c'est-à-dire non seulement avec des passages isolés, mais avec la Bible entière, dans son unité et sa diversité. Il faut que chaque passage soit replacé dans son contexte (or dans le bréviaire la lecture sera sans doute séparée de celle du jour précédent par une lecture patristique et souvent par d'autres éléments). Il est utile de pouvoir se reporter à des parallèles indiqués en note ou en marge par une bible. Les notes et les introductions des bibles apportent des éléments d'éclairage qu'on n'aura que bien difficilement dans un bréviaire. Certes, tous n'auront pas chaque jour la possibilité d'une étude religieuse approfondie du texte de l'office des lectures, mais il nous semble que l'emploi d'une bible y invitera souvent, tandis que la présentation d'un bréviaire le permettra plus difficilement⁵. En fait, on publiera sans doute

5. Notons ici qu'en communauté il semble fort souhaitable que chacun soit muni de sa bible. On pourra sans doute écouter la lecture sans suivre sur le livre, mais pendant le temps de silence prévu en-

à la fois des lectionnaires (insérés ou non dans le livre de l'office) et des listes de références avec les répons. A chacun d'utiliser ce qui répondra le mieux à ses besoins.

Il n'est sans doute pas besoin de conclure. Souhaitons seulement pour finir que le lectionnaire de l'office contribue pour sa part dans l'Eglise à ce que s'accomplisse la parole du Seigneur :

Ma parole, qui sort de ma bouche,
ne me reviendra pas sans résultat,
sans avoir fait ce que je veux,
sans avoir accompli sa mission (Is 55, 11).

Claude WIÉNER.

suite (*Inst. gen.*, 202) le livre sera nécessaire si on veut pouvoir vraiment tirer profit de textes souvent riches et relativement longs, dont l'audition ne permet pas de retenir tout l'essentiel.